



Construire son business plan pour un Appel d'Offre de la CRE

Informations sur la formation

Contenu de la formation	• Les grands principes de l'AO CRE Etat des lieux des AO CRE Tarif T et indexation Calcul du complément de rémunération et garanties de capacité Principe des heures de prix négatif Business plan associé (CAPEX et OPEX) • Le fonctionnement de l'autoconsommation collective Cadre réglementaire et fonctionnement Organisation technique et contractuelle La PMO Complémentarité avec les AO CRE CAPEX et OPEX inhérents à l'ACC • Les potentiels de valorisation et le montage contractuel et financier à réaliser Rôle et coûts des agrégateurs La gestion des heures de prix négatifs (historique, quels choix faire et quels montants associés) Études de cas de plusieurs centrales en AO CRE avec différents modèles de valorisation et comparaison des revenus.
Objectifs	• Connaître les grands principes des appels d'offres de la CRE • Connaître le cadre réglementaire de l'autoconsommation collective • Comprendre la complémentarité des deux modèles de valorisation • Comprendre le rôle de l'agrégateur et l'impact de la production sur les marchés de l'électricité • Être capable de choisir les meilleures valorisations et identifier les BP associés selon son projet.

Public	• Les développeurs de projets d'énergie renouvelables • Les bureaux d'études / installateurs • Les chargé(e)s de mission au sein des collectivités territoriales ou autres entités publiques portant un projet d'énergie renouvelable.
Prérequis	• Avoir des notions en énergies renouvelables et en modèle de valorisation de l'électricité via le soutien étatique • Avoir les bases sur l'autoconsommation collective • Un questionnaire sera envoyé en amont de la formation pour évaluer vos compétences initiales et recueillir vos attentes et besoin
Date	24 novembre 2026 de 9h à 12h30
Durée	Une demi-journée, soit 3h30
Lieu	En distanciel, Teams
Coût par participant	390€ HT 468€ TTC
Formateurs	• Jean-Charles DALLET, Responsable bureau d'étude Enogrid
Modalités et délais d'accès	• Inscription et paiement direct en ligne • Inscription en ligne et paiement sur facture
Modalités pédagogiques	Moyens pédagogiques • Support pédagogique PPT transmis à la fin de la formation • Liens utiles à télécharger - inclus dans le PPT de formation Méthodes pédagogiques : • Théorique (Présentation magistrale) • Participation active (temps de questions/réponses tout au long du déroulé de la formation, interrogations sur des sujets spécifiques). • Méthode interrogative tout au long de la formation pour jauger de la bonne compréhension de la thématique en cours. Modalités : • classe virtuelle, visioconférence sur Teams • Prix : 390 € HT / participant

- Point en début de formation : tour de table, présentation de chaque participant et du niveau actuel sur les sujets abordés.
- Point en fin de formation : tour de table recueil des impressions
- Durée totale : 1/2 journée soit 4h

Suivi de l'action :

- Mise en place d'outils permettant de vérifier la réalité du suivi de la formation par les stagiaires (*émargement par les stagiaires et le formateur*)
- Une évaluation sur le degré d'acquisition des compétences (*autotest en amont et après la formation + évaluation écrite type QCM et/ou questions ouvertes*) sera réalisée.
- Evaluation de la prestation de formation « **à chaud** ».

Informations sur l'organisme de formation

Accessibilité	Un entretien préalable sera mis en place pour aménager au mieux la formation au regard de votre handicap Contact référent handicap : Valentine Rousselot (RRH), valentine.rousselot@enogrid.com <u>POLITIQUE D'ACCESSIBILITÉ DES PRESTATIONS DE FORMATION POUR LES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP</u>
Présentation de l'organisme de formation	Enogrid apporte à tous les citoyens la possibilité de contribuer à la transition énergétique à l'échelle locale, en facilitant la mise en place de l'autoconsommation collective. L'autoconsommation collective est un modèle permettant à des producteurs et des consommateurs voisins de partager de l'électricité : en bref, c'est le circuit court de l'électricité. Dans toute la France, Enogrid intervient sur tous types de projets, quel que soit son avancement ou la source de production d'électricité. Depuis notre création, nous avons accompagné plus de 400 projets. • Nous aidons nos clients de l'étude à la mise en œuvre de leurs projets sur les plans techniques, administratifs et organisationnels. • Dès la phase de conception, notre outil EnoLab permet aux porteurs de projet de réaliser en toute autonomie l'étude de leur projet d'autoconsommation collective. • Notre plateforme Mon énergie collective facilite la mise en relation et la contractualisation entre producteurs et consommateurs en autoconsommation collective. • Une fois l'opération mise en service, le logiciel EnoPower simplifie la gestion des opérations d'autoconsommation collective, et offre des sessions dédiées pour chaque participant selon leurs rôles.

	Enogrid dispense des formations depuis 2020 avec des partenaires Qualiopi, et est organisme de formation certifié Qualiopi depuis 2026. Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 24450469645 auprès du préfet de région Centre-Val De Loire.
Responsable de l'action	Jean-Charles DALLET – formation@enogrid.com